



## **S S T DU BTP 21**

Association

3 Rue René Char

21000 DIJON

---

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

---

Exercice clos le 31 décembre 2021

## **S S T DU BTP 21**

Association

3 Rue René Char

21000 DIJON

---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

---

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée Générale de l'association S S T DU BTP 21,

#### **OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association S S T DU BTP 21 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

---

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



## RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 16 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

Karen DAMPEYROUX

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	136 207	79 034	57 173	70 583	13 410-	19.00-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	716 015	586 060	129 955	156 824	26 869-	17.13-
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	371 900	344 671	27 229	38 434	11 205-	29.15-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	5 000		5 000	5 000			
<b>Total II</b>	<b>1 229 123</b>	<b>1 009 765</b>	<b>219 358</b>	<b>270 841</b>	<b>51 483-</b>	<b>19.01-</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	134 559	2 625	131 934	88 776	43 159	48.62
	Autres créances	21 130		21 130	142 423	121 293-	85.16-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	991 008		991 008	790 000	201 008	25.44	
Disponibilités	446 089		446 089	509 173	63 083-	12.39-	
Charges constatées d'avance (3)	16 956		16 956	12 440	4 517	36.31	
<b>Total III</b>	<b>1 609 743</b>	<b>2 625</b>	<b>1 607 118</b>	<b>1 542 811</b>	<b>64 307</b>	<b>4.17</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 838 866</b>	<b>1 012 390</b>	<b>1 826 476</b>	<b>1 813 652</b>	<b>12 824</b>	<b>0.71</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2021	31/12/2020	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 521 644	1 472 529	49 115	3.34
	Report à nouveau				
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	49 203	49 115	88	0.18
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	<b>1 570 848</b>	<b>1 521 644</b>	<b>49 203</b>	<b>3.23</b>
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 260	1 260		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
<b>Dettes d'exploitation</b>					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 716	33 740	17 024-	50.46-	
Dettes fiscales et sociales	211 057	191 691	19 365	10.10	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	26 595	65 316	38 721-	59.28-	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	<b>255 628</b>	<b>292 008</b>	<b>36 380-</b>	<b>12.46-</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 826 476</b>	<b>1 813 652</b>	<b>12 824</b>	<b>0.71</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

255 628

290 748

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 544 734	78 555	1 623 289	1 579 759		43 530	2.76
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	1 544 734	78 555	1 623 289	1 579 759		43 530	2.76
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			104-	27 991		28 096-	100.37-
Autres produits			5 977	29		5 948	NS
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			1 629 162	1 607 779		21 383	1.33
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			288 249	310 927		22 678-	7.29-
Impôts, taxes et versements assimilés			55 362	46 877		8 485	18.10
Salaires et traitements			742 214	708 489		33 724	4.76
Charges sociales			421 907	407 202		14 705	3.61
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			54 618	54 405		213	0.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 625			2 625	
Dotations aux provisions							
Autres charges			4 214	19 817		15 603-	78.73-
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			1 569 190	1 547 717		21 472	1.39
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			59 972	60 061		89-	0.15-
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)				523	523-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 008		1 448		440-	30.41-
<b>Total V</b>	<b>1 008</b>		<b>1 971</b>		<b>963-</b>	<b>48.88-</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>1 008</b>		<b>1 971</b>		<b>963-</b>	<b>48.88-</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>60 979</b>		<b>62 032</b>		<b>1 053-</b>	<b>1.70-</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	11 776		12 917		1 141-	8.83-
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 630 169</b>		<b>1 609 750</b>		<b>20 420</b>	<b>1.27</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 580 966</b>		<b>1 560 634</b>		<b>20 331</b>	<b>1.30</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>49 203</b>		<b>49 115</b>		<b>88</b>	<b>0.18</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont Intérêts concernant les entreprises liées

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 826 475.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 629 162 Euros, dégageant un excédent de 49 203.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/04/2022 par le conseil d'administration de l'association.

### **Objet social de l'association**

L'Association a pour objet d'assurer l'organisation, le fonctionnement et la gestion d'un SST principalement destiné aux Professions du BTP et aux activités s'y rattachant conformément aux dispositions du Code du travail.

L'objet de l'Association, tel que défini ci-dessus n'est pas limitatif. Il n'exclut pas, selon les circonstances et en conformité avec les compétences qui lui sont octroyées par l'autorité de tutelle, l'accueil d'autres professions ou activités et peut, dans les limites fixées par les dispositions du code du travail, s'étendre à tout ce qui a un rapport direct ou indirect avec la santé au travail, la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

Sans que cela puisse mettre en cause son existence, l'Association n'est tenue à la réalisation complète et permanente de son objet que dans la limite des moyens mis à sa disposition par ses membres ou les pouvoirs publics.

Pour la poursuite de ses buts, l'Association peut accomplir dans les limites fixées par la loi, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

## **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF**

En janvier 2020, l'apparition en Chine d'une nouvelle forme de coronavirus, le COVID-19, a conduit l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à prononcer l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020. Depuis le 11 mars 2020, l'OMS qualifie la situation mondiale du COVID-19 de pandémie (épidémie mondiale).

En date du 14 mars 2020, le Gouvernement Français a pris des mesures pour réduire les contacts et les déplacements sur le territoire Français.

Cette épidémie impacte donc directement l'activité de l'entité, en raison des conséquences macroéconomiques.

Dans le cadre de l'établissement des comptes clos le 31 décembre 2021, l'association a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'association et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement du COVID-19

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

sur ses comptes.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'épidémie de COVID-19 n'a eu aucun impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Aucun impact significatif non plus sur le chiffre d'affaires de l'association, compte tenu de la continuité de service assurée, pendant les diverses mesures liées au COVID (confinement, notamment).

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, aucune mesure gouvernementale, n'a été utilisée par l'association : recours à l'activité partielle insignifiante, pas de report d'échéance, ni de recours à un Prêt Garanti par l'Etat (PGE).

En fonction de sa connaissance actuelle des éléments de cette crise sanitaire et de son développement et des éléments connus au moment de l'arrêt de ses comptes, la direction estime que le niveau de trésorerie ainsi que les mesures d'accompagnement mises en place par le gouvernement permettent de garantir la continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois mais sans pour autant permettre d'estimer de manière fiable l'impact final l'activité à venir de cette épidémie.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation,

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	133 072		3 135
Constructions sur sol propre	7 16 015		
Installations générales agencements aménagements divers	245 844		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	126 056		
TOTAL	1 087 916		
Prêts, autres immobilisations financières	5 000		
TOTAL	5 000		
TOTAL GENERAL	1 225 988		3 135

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			136 207	136 207
Constructions sur sol propre			716 015	716 015
Installations générales agencements aménagements divers			245 844	245 844
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			126 056	126 056
<b>TOTAL</b>			<b>1 087 916</b>	<b>1 087 916</b>
Prêts, autres immobilisations financières			5 000	5 000
<b>TOTAL</b>			<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1 229 123</b>	<b>1 229 123</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	62 489	16 545		79 034
Constructions sur sol propre	559 191	26 869		586 060
Installations générales agencements aménagements divers	217 319	8 328		225 647
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	116 148	2 876		119 024
<b>TOTAL</b>	<b>892 658</b>	<b>38 074</b>		<b>930 731</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>955 147</b>	<b>54 618</b>		<b>1 009 765</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	16 545				
Constructions sur sol propre	26 869				
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 328				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 876				
<b>TOTAL</b>	<b>38 074</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>54 618</b>				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	1 472 529	49 115		0-	1 521 644
Excédent ou déficit de l'exercice	49 115	49 115-	49 203	0-	49 203
Situation nette	1 521 644		49 203		1 570 848
<b>TOTAL I</b>	<b>1 521 644</b>		<b>49 203</b>	<b>0-</b>	<b>1 570 848</b>

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		2 625			2 625
<b>TOTAL</b>		<b>2 625</b>			<b>2 625</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 625</b>			<b>2 625</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		<b>2 625</b>			

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 000		5 000
Clients douteux ou litigieux	3 150	3 150	
Autres créances clients	131 409	131 409	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 877	5 877	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 164	15 164	
Débiteurs divers	90	90	
Charges constatées d'avance	16 956	16 956	
<b>TOTAL</b>	<b>177 646</b>	<b>172 646</b>	<b>5 000</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	1 260	1 260		
Fournisseurs et comptes rattachés	16 716	16 716		
Personnel et comptes rattachés	48 765	48 765		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	105 025	105 025		
Impôts sur les bénéfices	2 087	2 087		
Taxe sur la valeur ajoutée	43 114	43 114		
Autres impôts taxes et assimilés	12 066	12 066		
Autres dettes	26 595	26 595		
<b>TOTAL</b>	<b>255 628</b>	<b>255 628</b>		

### Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

- Logiciels informatiques, amortis sur une durée allant d'un à dix ans.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Dépréciation des valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	9 210
Autres créances	2 133
Total	11 343

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Détail des produits à recevoir

	Montant
Cotisations 2021 à recevoir	9 210
Organismes sociaux à recevoir	2 133
Total	11 343

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	74 085
Autres dettes	24 092
Total	98 177

### Détail des charges à payer

	Montant
Congés payés charges sociales comprises	73 147
Avoir à établir	3 156
CVAE	938
Charges externes	20 936
Total	98 177

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 956
Total	16 956

## - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	181 924
55 à 59 ans	6 à 10 ans	61 969
45 à 54 ans	11 à 20 ans	77 715
35 à 44 ans	21 à 30 ans	9 589
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		331 197

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Hypothèses de calculs retenues

Le montant de l'engagement de départ en retraite s'élève à 331 197 € au 31/12/2021.

Les hypothèses de calcul retenues pour calculer cet engagement sont les suivantes:

- \* Taux de croissance des salaires: 1%
- \* Taux d'actualisation : 0,98%
- \* Taux de charges sociales 45% pour les ETAM et 50% pour les cadres
- \* Turnover : faible
- \* Age de départ à la retraite : 65-67 ans (Départ à taux plein)
- \* Départ volontaire (Départ à l'initiative du salarié)

Cet engagement est pris en charge par la SMABTP lors du départ en retraite des salariés.